



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-111940>

Département(s) de publication : **80**

Annonce n° **24-111940**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DU COQUELICOT

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 24800074700043

**Ville :** Albert

**Code postal :** 80300

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 80

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://marchespublics596280.fr>

**Identifiant interne de la consultation :** T-2024-03

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Monsieur le Président de la Communauté de Communes - 6 rue Emile Zola 80300 ALBERT

**Adresse mail du contact :** Comdecom@paysducoquelicot.com

**Numéro de téléphone du contact :** +33 322641030

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Lettre de candidature (DC1 version en vigueur ou équivalent) comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat ou l'ensemble des membres du groupement, en cas de réponse en groupement. Dans le cas d'un groupement, le mandataire devra être clairement identifié et devra fournir un document d'habilitation signé par les autres membres. - Justificatif des pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat (Pouvoir, statuts, extrait kbis ...) ; - L'attestation sur l'honneur signée par le candidat qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du Code de la commande publique Et qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L5212-11 du code du

travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (DC2) ou équivalent Le candidat fournira les CV et/ou titres d'études du personnel d'encadrement et technique - Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugement(s) prononcé(s) à cet effet - Attestations d'assurances en cours de validité pour les risques professionnels liés à l'exécution de la prestation - responsabilité civile et décennale - Relevé d'Identité Bancaire

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Une liste de références d'équipements équivalents sur les 3 dernières années, déterminées au regard des Références et compétences comparables au projet d'un équipement public en centre urbain (montant, surfaces, technicité). Conformément à l'article 3 de l'Arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. (Projet datés et chiffrés avec coordonnées des maîtres d'ouvrages)

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 06/11/2024 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Critères d'attribution** : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères de jugement énoncés ci-dessous avec leur pondération : - valeur technique de l'offre suivant les conditions fixées à l'article 6.1 du règlement de consultation : 60% , - prix des prestations : 40%

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Travaux de construction du siège social de la communauté de communes du Pays du Coquelicot à Albert (80).

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45000000

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : Travaux de construction du siège social de la communauté de communes du Pays du Coquelicot à Albert (80).

**Lieu principal d'exécution du marché** : 25 rue Abel Pifre 80300 ALBERT

**Durée du marché (en mois)** : 18

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Oui

## Section 5 - Lots

- **Description du lot** : Lot 1 : Gros OEuvre / Charpente bois / Couverture / Étanchéité / Bardage / Menuiseries extérieurs

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal** : 45223220

**Lieu d'exécution du lot** : 25 rue Abel Pifre 80300 ALBERT

- **Description du lot** : Lot 2 : Chauffage / Plomberie / Ventilation

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal** : 45331000

**Lieu d'exécution du lot** : 25 rue Abel Pifre 80300 ALBERT

- **Description du lot** : Lot 3 : Courants forts et faibles

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45311000**

**Lieu d'exécution du lot : 25 rue Abel Pifre 80300 ALBERT**

- **Description du lot : Lot 4 : Menuiseries intérieures / Cloisons / Doublages / Plâtrerie / Faux-Plafond**

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45421000**

**Lieu d'exécution du lot : 25 rue Abel Pifre 80300 ALBERT**

- **Description du lot : Lot 5 : Ascenseur**

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45313100**

**Lieu d'exécution du lot : 25 rue Abel Pifre 80300 ALBERT**

- **Description du lot : Lot 6 : Sols souples / Peinture / Carrelage / Faïence**

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45432110**

**Lieu d'exécution du lot : 25 rue Abel Pifre 80300 ALBERT**

- **Description du lot : Lot 7 : VRD / Aménagements paysagers**

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45233260**

**Lieu d'exécution du lot : 25 rue Abel Pifre 80300 ALBERT**

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Une visite sur site pour les lots suivants est fortement conseillée (visite libre car site accessible) : - Lot 01 (Gros Oeuvre / Charpente bois / Couverture / Étanchéité / Bardage / Menuiseries extérieurs) - Lot 07 (VRD / Aménagement paysagers) Pour ces lots, le candidat est réputé, par le fait d'avoir remis son offre : - s'être rendu sur les lieux où doivent être réalisés les travaux, - avoir pris parfaite connaissance de la nature et de l'emplacement de ces lieux et des conditions générales et particulières qui y sont attachés, - avoir pris connaissance des possibilités d'accès d'installations de chantier, de stockage... - avoir pris tous renseignements concernant d'éventuelles servitudes ou obligations. En résumé, le candidat est réputé avoir pris connaissance parfaite des lieux et de toutes conditions pouvant en quelque manière que ce soit avoir une influence sur l'exécution et les délais ainsi que sur la qualité et les prix des ouvrages à réaliser. Le candidat ne pourra donc arguer de discordances quelconques à ce sujet pour prétendre à des suppléments de prix ou à des prolongations de délais. Le marché est décomposé en 7 lots. Chacun des lots fera l'objet d'un marché séparé. Les candidats pourront présenter une offre pour un ou plusieurs lots avec un acte d'engagement spécifique à chaque lot. Dans le cas où une entreprise candidate sur plusieurs lots, la maîtrise d'ouvrage se réserve le droit d'attribuer un lot plutôt qu'un autre à l'entreprise. Les variantes libres ne sont pas autorisées. Il n'est pas prévu de variante obligatoire. Les candidats peuvent proposer dans leur offre les PSE facultatives suivantes (décrites au CCTP) : Lot 01 : Gros oeuvre / Charpente Bois / Couverture Étanchéité / Bardage / Menuiseries extérieures - Poste 11.1 : Câbles d'accroches plantes grimpantes - Poste 11.2 : Protection d'étanchéité des terrasses accessibles - Poste 11.3 : Clôture métal remplissage inox grillagé - Poste 11.4 : Stores extérieurs - Poste 11.5 : Evacuation des terres Lot 02 : Chauffage / Plomberie / Ventilation - Poste 3.11.1 - Chaudière électrique de secours - Poste 3.11.2 : Système de douche ILYA Lot 03 : Courants forts et faibles - Poste 5.1 : Luminaires décoratifs - Poste 5.2 : Système DALI - Poste 5.3 : PPMS Lot 04 : Menuiseries intérieures / Cloisons / Doublages / Plâtrerie / Faux-plafond - Poste 9.1 : Banque d'accueil Lot 05 : Ascenseur - Sans objet Lot 06 : Sols souples / Peinture / Carrelage / Faïence - Poste 12.1 : Lasure des panneaux bois Lot 07 VRD / Aménagements paysagers - Sans objet Les PSE facultatives, si elles sont présentées, doivent obligatoirement être chiffrées et inscrites à l'acte d'engagement et à la décomposition du prix global et forfaitaire. Si elle est retenue, la PSE vient s'ajouter à l'offre de base. Les PSE facultatives peuvent être retenues ou non indépendamment les unes des autres. Les délais d'exécution des travaux sont fixés à l'acte d'engagement. La durée est de 18 mois compris préparation, congés payés, intempéries à compter de la date d'émission de l'ordre de service de préparation de chantier. Le calendrier d'exécution sera

planifié par l'OPC, et sera exécutoire à compter de la date d'émission de l'ordre de service d'exécution des travaux. En cas de groupement, la forme imposée par le Pouvoir Adjudicateur est le groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement a une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du Maître d'Ouvrage. Le mandataire du groupement sera le membre en charge de la majeure partie des travaux. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - En qualité de membres de plusieurs groupements. Le Maître d'Ouvrage se réserve la possibilité de négocier chaque lot selon les critères du présent règlement de consultation énoncés ci-avant. Le Maître d'Ouvrage se réserve la possibilité d'attribuer les marchés sans négociation sur la base des offres initiales. Les négociations pourront porter sur le prix et/ou sur le contenu, avec tous les candidats ayant remis une offre pour le lot concerné. Les négociations se feront par le biais de la plateforme des marchés publics. Elles pourront se dérouler en une ou plusieurs phases. Elles pourront faire l'objet d'une négociation organisée dans les locaux de la communauté de communes du Pays du Coquelicot. Dans tous les cas, la collectivité précisera et confirmera par écrit les points sur lesquels elle souhaite voir les candidats pour préciser, compléter ou améliorer leur offre. Dans tous les cas, le candidat confirmera ses réponses et éventuels engagements nouveaux par écrit.

Modalités de financement : Subvention du Département de la Somme et fonds propres. Subventions espérées : DETR, DSIL ... Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception par la maîtrise d'ouvrage des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Procédure de recours : Le tribunal territorialement compétent est le Tribunal Administratif d'Amiens

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/10/2024**